

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 25 janvier 2025 (10 heures à 13 heures)

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Résolution relative au mandat du Commissaire aux comptes
- Vœu de l'Assemblée générale
- Questions diverses

Documents à consulter (voir ci-après)

- Rapport moral (P.2)
- Rapport financier (P.8)
- Rapport du Commissaire aux comptes (P.10)

Rapport moral 2024

Ce rapport rend compte de l'activité du Bureau et du Comité, depuis la dernière assemblée générale jusqu'au 31 décembre 2024. Il est présenté sur le même modèle et avec les mêmes sections que les années précédentes afin de faciliter la lecture et les comparaisons.

Nous vous invitons à lire les comptes rendus des réunions de nos instances ainsi que les comptes rendus d'audience qui sont régulièrement publiés dans la revue *L'Agrégation*.

L'année 2024 a été marquée par la valse des ministres, de nombreux effets d'annonce, mais aussi et surtout par des campagnes indécentes visant à discréditer la fonction publique et à occulter la nécessaire revalorisation morale, sociale et financière de tous les personnels.

Dans cette conjoncture, la Société des agrégés a été sur tous les fronts, elle a suivi les actualités, y a souvent réagi, avant même les organisations professionnelles, elle a été reçue en audience et aurait certainement pu contribuer à avancer sur certaines thématiques, si la situation politique n'avait pas été aussi vacillante. En parallèle, elle a continué de remplir, du mieux qu'elle a pu, ses missions d'information, de conseil et d'accompagnement des collègues qui ont manifesté des besoins, adhérents ou non de la Société des agrégés.

Tout cela, comme les années précédentes, a été accompli grâce au bénévolat et à l'engagement de tous les membres du Bureau et du Comité. La Société des agrégés peut encore accomplir ses missions et être force de propositions grâce à tous ceux qui ont accepté de prendre part à son fonctionnement, malgré le fait qu'ils soient en activité à temps plein dans leurs établissements ou bien à la retraite. Cependant, il est évident, qu'une part importante des missions repose encore sur un nombre restreint de bénévoles, dont l'expérience et les connaissances du monde enseignant, de l'histoire de l'éducation et des instances, est inégalée et inégalable à ce jour. Nous souhaitons, par conséquent, faire savoir, dès les premières lignes de ce rapport moral, notre gratitude la plus sincère et la plus profonde aux Présidents d'honneur pour leur appui et leur soutien considérable, et tout particulièrement, au Président d'honneur, Jean-Michel Léost.

1. Fonctionnement interne

Adhérents, abonnés et amis

Adhérents – Devenue désormais conjoncturelle, la baisse des adhérents n'est cependant pas une fatalité. Nous voyons arriver, depuis peu, plus de jeunes lauréats que les années précédentes. Il nous faut absolument les fidéliser en les rassemblant autour de nos valeurs : la défense du concours de l'agrégation, un enseignement exigeant pour tous et fondé sur la transmission des savoirs et des connaissances, l'indissociabilité de l'enseignement et de la recherche, l'autorité du professeur ayant pour pilier fondamental la maîtrise disciplinaire, etc. Ces jeunes lauréats que nous approchons surtout par le numéro de rentrée qui leur est gracieusement offert, nous espérons qu'ils pourront nous écrire chaque année comme l'un de nos collègues agrégés de la session 1961 « Le temps passe vite... ». A l'instar de nos anciens, nous espérons qu'ils tiendront plus aux valeurs de l'agrégation qu'aux services que nous pouvons leur apporter. Ces dernières années, nous avons souvent évoqué l'attitude parfois clientéliste de ceux qui se demandaient pourquoi adhérer à la Société des agrégés ; nous aimerions cette année rappeler que nous comptons surtout parmi nos adhérents des collègues qui ont à cœur de défendre les idéaux et les valeurs de l'agrégation et que cela seul leur suffisait pour adhérer si longtemps. A tous nos jeunes et moins jeunes, nous avons besoin que vous parliez de la Société des agrégés mais si vous en parlez, veuillez mettre en avant nos valeurs et nos actions pour défendre notre concours avant de dire notre efficacité pour accompagner les demandes de détachement ou de mise en disponibilité. Parler de nos valeurs, transférer

nos lettres d'information électroniques sont des moyens que vous pouvez employer pour nous faire avoir plus de poids auprès des autorités grâce à une augmentation du nombre d'adhérents.

Abonnés – Pilier de notre mission première d'information et de conseil auprès de nos collègues mais aussi de notre audience auprès des autorités et des instances, notre revue jouit d'un nombre stable d'abonnés et connaît même de nouveaux abonnés parmi les jeunes lauréats. Cela, nous le devons au travail considérable de notre comité de rédaction pour qui nous avons une profonde reconnaissance et une sincère estime. En effet, la qualité de notre revue a souvent été saluée par nos lecteurs et, parfois, par les autorités elles-mêmes. Cela est d'autant plus palpable que certains de nos collègues s'y abonnent sans forcément adhérer à la Société des agrégés ; de même, les bibliothèques abonnées à notre revue renouvellent chaque année leur abonnement. Certaines bibliothèques nous ont également écrit pour que nous leur fassions parvenir gracieusement nos numéros, considérant que nos dossiers spéciaux étaient des ressources qu'il importait de conserver dans leur section « Histoire de l'éducation ».

Amis – Le nombre d'amis, notamment parmi nos sociétaires, qui profitent de cette possibilité pour nous verser une cotisation supplémentaire, est aussi stable que le nombre d'abonnés l'est. Cela représente une grande satisfaction pour les bénévoles qui œuvrent chaque jour au fonctionnement de la Société, car c'est grâce aux adhérents, également amis, qu'il est encore possible de perpétuer la mission d'information, de conseil, de soutien et d'accompagnement des collègues qui en ont besoin plus que jamais dans cette période de crise que connaît notre profession et qui ne semble pas trouver de terme. Nous sommes heureux et infiniment reconnaissants de compter parmi nos fidèles adhérents des bienfaiteurs et des amis qui ont à cœur de soutenir le concours de l'agrégation, concours le plus républicain qui soit, et de défendre les idéaux et les valeurs de la Société des agrégés qui sait combien il est indispensable que chacun ait accès à un enseignement exigeant afin que la société de demain soit constituée, autant que possible, de citoyens éclairés et non d'exécutants.

Organisation et instances

Bureau – Il s'est réuni 9 fois de janvier à décembre et a mis en place une petite nouveauté concernant le Comité : deux réunions informelles avant sa convocation officielle afin de réfléchir aux actualités du moment et faire des remontées concrètes du terrain.

Le Bureau a, comme chaque année, suivi les affaires courantes, l'actualité de l'éducation et de l'enseignement, et n'a pas manqué de réagir par de vifs communiqués aux différentes positions et décisions du ministère au sujet des concours de recrutement, l'absence de revalorisation véritable des métiers de l'enseignement et la formation initiale et continue des professeurs. Les comptes rendus des réunions sont publiés dans les numéros 518 *et suivantes* de *L'Agrégation*.

Comité – Il s'est réuni deux fois de manière informelle par visioconférence : le 18 mai 2024 (Pacte enseignant / Réforme du collège / Réforme des concours de recrutement et formation initiale des professeurs et projet de déconcentration de la gestion des agrégés) et le 12 octobre 2024 (Pacte enseignant, qu'en reste-t-il à la rentrée 2024 ? / La réforme du collège, quelle(s) organisation(s) ?). Les comptes rendus de ces deux réunions se trouvent respectivement dans le numéro 519 de *L'Agrégation* et le numéro 521. Quant à sa réunion annuelle, elle s'est tenue le 30 novembre 2024 et il a notamment mis au point un vœu, intitulé « Pour la survie de l'École républicaine », qui se veut un bilan des réformes du collège et du lycée. Ce vœu et l'analyse qu'il contient ont été mis sur le site de la Société des agrégés et envoyés par courriel à la presse et aux autorités, le jour même, à la fin de la réunion du Comité. Le compte rendu du Comité sera publié dans le numéro 522 de *L'Agrégation*.

Le Comité a enfin établi l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 25 janvier 2025, donnant mandat au Bureau pour y ajouter des points en fonction de l'actualité.

Bénévoles – La plupart de nos bénévoles sont issus du Bureau et du Comité et permettent à la Société des agrégés d'assurer ses missions premières. Cependant, nos adhérents et nos collègues doivent prendre conscience que la Société des agrégés fonctionne sur le bénévolat pur et le dévouement de tous ceux qui

s'impliquent au quotidien dans son fonctionnement interne. Beaucoup œuvrent dans l'ombre, qu'ils travaillent à temps plein dans un établissement ou qu'ils soient retraités, pour défendre notre concours, notre statut et accompagner nos collègues dans leurs démarches auprès des instances. Tout ce temps, accordé aux collègues et au fonctionnement de la Société des agrégés, mérite d'être reconnu et respecté. Nous souhaitons remercier tous ceux qui sont les piliers du fonctionnement de notre association et nos adhérents dont la fidélité et la générosité contribuent aux frais de fonctionnement interne de la Société et à sa modernisation.

Réunions internes

Réunions du Bureau

- 20 janvier 2024
- 16 mars 2024
- 13 avril 2024
- 18 mai 2024
- 08 juin 2024
- 14 septembre 2024
- 12 octobre 2024
- 09 novembre 2024
- 14 décembre 2024

Réunions du Comité

- 18 mai 2024 (informelle)
- 12 octobre 2024 (informelle)
- **30 novembre 2024**

Assemblée générale

- *Prévue le 25 janvier 2025*

Présidence – Nous souhaitons que tous nos adhérents prennent conscience que le fonctionnement qu'ils ont connu durant plus de 50 ans, avec la mise à disposition du président par le ministère, est révolu. Qu'ils prennent la mesure et la valeur du temps qu'accordent la présidente, le président d'honneur et les membres du Bureau et du Comité à la défense du concours et des agrégés. Qu'ils constatent et reconnaissent la réactivité de la Société des agrégés, notamment en cette année 2024 et concernant le projet de réforme des concours de recrutement ou le projet de déconcentration de la gestion des agrégés.

L'Atelier de l'agrégation

Stage d'été – Il y a eu une session d'été, notamment en anglais, éco-gestion et en lettres. Nous attendons des renforts pour faire tenir la session de philosophie et de mathématiques. Nous remercions nos tuteurs pour leur engagement dans l'accompagnement et la quasi-formation de nos futurs collègues.

Année scolaire – A l’instar des années précédentes, nous avons fait de notre mieux pour répondre à un maximum de demandes, cependant, il reste encore à ce jour des demandes qui n’ont pu être satisfaites : mathématiques, philosophie et histoire. Nous espérons que des collègues entendront notre appel à l’aide.

Nous souhaitons exprimer une nouvelle fois notre gratitude et notre reconnaissance envers les tuteurs de l’Atelier dont l’engagement et le dévouement pour le suivi collectif et / ou individuel des agrégatifs a permis de belles réussites tout en participant au rayonnement de la Société des agrégés dans son œuvre d’intérêt général.

2. Combats et engagements

Accompagnement des adhérents

C’est la tâche essentielle de la Société des agrégés et celle pour laquelle nous sommes en premier lieu sollicités.

Permanence et rendez-vous – La Maison de l’agrégation est ouverte sur rendez-vous seulement. La priorité est donnée au fonctionnement en interne, à l’accompagnement et au suivi des collègues et au dialogue avec les instances et les autorités. La présidente et le président d’honneur assument pleinement ces tâches.

Correspondance – Nous sommes principalement sollicités par courrier électronique et ensuite par courrier postal. Les membres du Bureau se chargent, autant que possible, de répondre aux demandes, en particulier Jean-Michel Léost et Stéphanie Aydin. La réactivité de la Société des agrégés a été soulignée une année de plus par nos collègues qui ont fait appel à notre expertise.

Accompagnement et domaines d’intervention – Comme chaque année, la Société des agrégés, surtout à travers Jean-Michel Léost, le président d’honneur, est intervenue pour des demandes de détachement pour des postes d’ATER ou de PRAG. Ont également été traitées des demandes de mises en disponibilité ou des questions propres à des situations particulières. Nous nous félicitons de pouvoir travailler sereinement avec nos collègues et surtout les instances avec lesquelles il est de plus en plus facile de dialoguer, notamment les différents services de la DGRH et certains rectorats.

Dossiers d’actualités

La Société des agrégés a suivi tous les dossiers les plus importants de l’année 2024 dont trois qui ont été à la source de nombreux communiqués de notre part : la réforme du collège, la réforme des concours de recrutement des professeurs et leur formation et enfin la déconcentration de la gestion des agrégés.

Concernant tous ces thèmes, nous renvoyons nos lecteurs aux communiqués et aux comptes rendus d’audience publiés dans les numéros 518 à 521 de *L’Agrégation*. Nous ne nous attarderons que sur le projet de réforme des concours de recrutement et le projet de déconcentration de la gestion des agrégés.

Réforme des concours – Nous ne listerons ni nos courriers ni nos communiqués ni nos dossiers spéciaux si ce n’est celui intitulé « Le savoir émancipateur » / « l’Héritage de Condorcet » (*L’Agrégation* N°518) et qui est à lui seul une défense et illustration de ce que devraient être l’école et le métier d’enseignant. Nos courriers incessants, nos communiqués et nos audiences ont permis sans aucun doute de ralentir les autorités dans leurs desseins de faire passer une énième réforme des concours dont l’objectif n’est autre que de faire des économies dans la fonction publique.

Déconcentration de la gestion des agrégés – La Société des agrégés, dès qu’elle a su qu’un tel projet était en cours, a réagi et a fait connaître publiquement ses positions, poussant les organisations professionnelles à prendre publiquement position. En parallèle de cela, la Société des agrégés avait contacté des députés anciennement agrégés pour les appeler à poser des questions au MENJ de l’époque ; des questions écrites ont été déposées mais sont restées sans réponse, compte tenu des changements incessants de ministre. Ce projet, passé subrepticement sous forme de décret le 6 juillet 2024 et publié

officiellement le 7 juillet 2024 au *Journal officiel*, durant la période politique que nous avons connue et connaissons, a été dénoncé par la Société des agrégés le 09 juillet 2024 dans un communiqué et constitue désormais un *casus belli* contre le ministère. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour que ce décret soit annulé.

Tous nos communiqués, relatifs à ces sujets primordiaux et aux autres actualités de l'année 2024, sont disponibles sur notre site, dans la rubrique « Actualités », près d'une dizaine pour l'année 2024, de janvier à novembre, relayés par des courriers aux autorités publiés dans la revue *L'Agrégation* numéro 518 et suivantes.

La Société des agrégés n'a pas manqué de réagir pour faire connaître ses exigences et ses revendications concernant les métiers de l'enseignement et surtout les agrégés et les concours.

Revendications

Affectation des agrégés – Lors de chaque audience de l'année 2024 la Société des agrégés a demandé que les statuts des agrégés soient respectés dans leurs affectations et qu'ils soient enfin revalorisés à la hauteur de l'exigence de leur formation. Un courrier a été adressé, le 7 octobre 2024, à tous les recteurs pour leur demander d'être attentifs à l'affectation des agrégés en lycée, à l'affectation des TZR et à la mobilité des agrégés vers l'enseignement supérieur et la recherche (contrat doctoral, postes d'ATER ou de PRAG).

Audiences et rendez-vous

- 20 mars 2024 : audience avec Cécile Laloux, conseillère pédagogique au MENJ.
- 29 avril 2024 : Entrevue avec M. Pierre Mutzenhardt, directeur adjoint du cabinet de la MESRI.
- 7 mai 2024 : Audition à l'Assemblée nationale – Commission des affaires culturelles et de l'éducation -Mission d'information sur le recrutement et la formation du personnel enseignant dans les collèges et lycées publics.
- 29 novembre 2024 : Audience avec Julie Benetti, rectrice de l'académie de Créteil, et le DRH du rectorat.

Nous souhaitons faire remarquer que si les entrevues et les audiences ont été légèrement moins nombreuses qu'en 2023, cela est essentiellement dû à l'instabilité politique car d'autres audiences et entrevues étaient prévues fin novembre - début décembre et ont été annulées à la dernière minute. Néanmoins, nos courriers et nos communiqués sont aussi nombreux que les années précédentes. Enfin, nous remercierons tous les membres du Bureau qui ont aidé à la préparation des entrevues et des audiences, et tout particulièrement Luc Fraisse, Christine Genet, Jean-Michel Léost, Rémi Luglia, Morgan Trouillet, Yann Salmon et Bertrand Vieille.

3. Rayonnement

Communication interne

L'Agrégation – La revue permet de faire connaître nos positions auprès des collègues abonnés mais aussi auprès des instances qui en sont régulièrement destinataires désormais. La lettre d'information électronique, quant à elle, étant plus régulière et d'une diffusion plus large que celle de la revue, permet de maintenir dans les esprits des sociétaires l'audience et la présence de la Société des agrégés.

La lettre d'information – La Lettre d'information électronique, mensuelle ou bimensuelle, a permis de diffuser de manière plus intense et régulière les informations liées à la vie de la Société mais aussi à ses actions auprès des instances. Elle a été l'occasion pour certains sociétaires de demander conseil et soutien dans leurs démarches.

Communication externe

Site internet – Le site internet est en cours de modernisation afin d’être plus lisible et ergonomique. Nous tenons à remercier tout particulièrement Yann Salmon et Bertrand Vieille qui travaillent à sa modernisation. Un menu déroulant est désormais disponible dans notre formulaire de contact, afin que les adhérents et non-adhérents puissent préciser leurs demandes et ainsi connaître quelques objets précis de notre action. Nos communiqués sont désormais publiés sous un format qui permet de mieux les référencer sur internet et ainsi accroître notre audience.

Réseaux sociaux – Ces pages permettent de diffuser l’actualité de la Société de manière plus large que les lettres d’information ou le bulletin qui sont limités aux adhérents et / ou aux abonnés. C’est par ces pages que nombre de demandes d’interventions nous arrivent en été. C’est aussi par ces pages que nous rassemblons les agrégatifs autour de la préparation du concours et même les informons de manière instantanée sur les questions qu’ils peuvent se poser sur le concours. Nous remercions tout particulièrement Blanche Lochmann et Jean-Michel Léost qui ne manquent pas de réagir sur notre page principale et Morgan Trouillet qui s’occupe de rassembler les demandes des agrégatifs, qu’il accompagne au demeurant dans la préparation en lettres modernes. Enfin Yann Salmon s’occupe des réseaux sociaux comme X ou LinkedIn.

Médias – Nous sommes assez régulièrement contactés par les médias mais nous ne répondons que lorsque nous jugeons bon d’intervenir et toujours dans l’intérêt de l’association. Par ailleurs, nos communiqués et nos courriers commencent de nouveau à paraître dans les grands quotidiens et pas seulement dans la presse spécialisée dans le monde de l’éducation.

Partenaires institutionnels et associatifs

Les associations amies – Nous avons reconduit notre partenariat avec l’association *Du Bellay Défi langue française* qui organise chaque année une dictée. Lors de la finale, selon notre habitude, nous avons remis deux prix aux lauréats. Nous avons aussi relayé dans le bulletin de rentrée l’ouverture des inscriptions pour la prochaine session de ce concours. Enfin, nous avons commencé à reprendre contact avec certaines autres associations disciplinaires.

Maison de l’agrégation et événements

La Maison de l’agrégation reprendra « pleinement vie » lorsque nous pourrons dégager plus de temps en dehors du fonctionnement en interne. Pour le moment, elle est avant tout le lieu des préparations à l’oral du concours lorsque nos tuteurs prennent possession des lieux pour aider et soutenir nos futurs collègues dans leur préparation.

Au terme de ce rapport moral, nous souhaitons remercier nos collègues qui nous lisent et nous soutiennent depuis toujours. Nous espérons qu’ils apprécient nos actions pour la défense du concours et des agrégés.

Enfin, notre gratitude la plus sincère et la plus profonde va à ceux qui, sans le savoir pour certains, sont les piliers et les leviers d’action de notre société, riche des idées de nos prédécesseurs, humanistes pleins d’idéaux qui, comme nous tous, avaient à cœur de voir se former des citoyens éclairés dans une nation libre.

A vous tous qui vous êtes plu dans le métier, à vous tous qui vous plaisez encore dans le métier de professeur et vous consacrez, dans des conditions souvent difficiles, à l’instruction des élèves et étudiants, à vous tous qui êtes fidèles à la Société des agrégés, merci ! Merci pour votre investissement, merci pour notre école, merci pour notre association ! Nous avons encore besoin de vous et aurons encore besoin de vous !

Stéphanie AYDIN
Présidente de la Société des agrégés

RAPPORT FINANCIER 01/09/2023 AU 31/08/2024

Préambule

A l'instar du dernier exercice, les comptes sont quasiment à l'équilibre : les charges de copropriété ont diminué et le choix de continuer une année de plus les réunions du bureau par visio-conférence a permis de faire des économies sur les frais de déplacement. Enfin, nous ne remercierons jamais assez nos adhérents bienfaiteurs qui sont toujours aussi nombreux et nous ont permis de pouvoir supporter les répercussions de l'inflation sur les frais d'exploitation.

Produits

Les produits financiers pour l'exercice 2023-2024 s'élèvent **53 083** à euros contre 62 611 euros en 2022-2023. La répartition en 2023-2024 des produits financiers est la suivante principalement : **47058** euros (cotisations, inscriptions, abonnements et produits) et **6025** euros de dons.

Enfin, le total des produits financiers est un peu moins élevé que les années précédentes mais reste correct. Nous devons désormais nous concentrer sur les relances des appels à cotisation qui doivent devenir très réguliers.

Chiffre d'affaires net

	01/09/2023 31/08/2024	–	01/09/2022 31/08/2023	–	Variation
Chiffre d'affaires nets	53 083		62 611		9528

Le chiffre d'affaires net reste correct, compte tenu de la diminution désormais conjoncturelle du nombre d'adhérents et d'abonnés.

Charges

Les charges d'exploitation sont toujours en baisse par rapport aux exercices précédents : elles ont été réduites de 2, 22%, passant de **119 309** euros à **116 663**, soit un écart de 2645 euros. Enfin, nous remarquons que la dotation aux amortissements reste encore très élevée **47 062** euros bien qu'elle ait très légèrement diminué (- 0,81%) : 47 447 euros en 2022-2023. Il est impératif de souligner que ces valeurs sont purement fictives et ne représentent aucune perte réelle en trésorerie, d'ailleurs sans cette dotation aux amortissements, les comptes seraient presque à l'équilibre, l'inflation ayant aussi un joué un rôle non négligeable dans le coût des dépenses malgré nos efforts pour les faire diminuer.

Tableau récapitulatif des charges d'exploitation

Périodicité	01/09/2023 31/08/2024	–	01/09/2022 31/08/2023	–	Variations
Total des charges d'exploitation	116 663		119 309		2 645, soit - 2,22 %

Le niveau des dépenses a été très fortement diminué ainsi que celles liées à la copropriété même si nous devons rester vigilants.

Conclusions et perspectives

Le bilan financier de la période 2023-2024 fait apparaître un déficit de 63 580 euros dont la quasi-totalité est constituée par la dotation aux amortissements (47 062 euros), soit une valeur fictive ne représentant aucune perte réelle dans la trésorerie.

Nous avons prévu pour l'année 2023-2024 d'atteindre un chiffre d'affaires avoisinant les 50 000 euros, l'objectif a été atteint, malgré les charges incompressibles que nous avons, car il s'élève très modestement à 53 083 euros. Nous chercherons donc à viser le même objectif pour 2024-2025 : stabiliser le chiffre aux alentours de 50 000 / 60 000 euros.



**audit
expertise**

Commissariat
aux comptes

**Florence
TOUIL-POCHON
06 71 91 63 50**

florence.touil@audit-expertise.fr
52 rue du docteur Ogé
91310 Monthéry

SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DE L'UNIVERSITÉ ASSOCIATION

Siège social : 8 rue des Fossés Saint Jacques – 75005 PARIS

SIRET : 784 261 992 00027 – APE : 9420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2024

SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DE L'UNIVERSITÉ ASSOCIATION

Siège social : 8 rue des Fossés Saint Jacques – 75005 PARIS

SIRET : 784 261 992 00027 – APE : 9420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2024

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DE L'UNIVERSITÉ relatifs à l'exercice clos le 31/08/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DE L'UNIVERSITÉ la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, sont :

- les principes comptables retenus par votre association ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application
- toutes les informations importantes sont mentionnées dans l'annexe ;
- aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par votre Président et votre trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DE L'UNIVERSITÉ à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Montlhéry, le 12 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT & EXPERTISE

Florence TOUIL
Commissaire aux Comptes
Signataire du mandat



ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 690	3 690		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	330 000		330 000	330 000
	Constructions	770 000	215 686	554 314	585 114
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	178 243	120 911	57 332	73 594
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	1 281 933	340 287	941 647	988 709
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	10 654		10 654	17 568
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	355 731		355 731	365 192	
DISPONIBILITES	6 426		6 426	8 037	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 018		4 018	600
	TOTAL (II)	376 829		376 829	391 397
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 658 763	340 287	1 318 476	1 380 106
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/08/2024	31/08/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 373 430	1 430 124
	Résultat de l'exercice	(62 197)	(56 694)
	Total des fonds propres	1 311 232	1 373 430
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	1 311 232	1 373 430	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 482	5 310	
Dettes fiscales et sociales	1 762	1 366	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	7 244	6 676	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 318 476	1 380 106	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(62 197,37)	(56 694,37)	
(1) Dont à moins d'un an	7 244	6 676	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Règles et Méthodes Comptables

Fondée en 1914 pour défendre les agrégés et veiller à l'ouverture sociale du concours, la Société des agrégés promeut un enseignement équitable, exigeant et républicain.

Elle porte un regard attentif sur l'actualité législative et réglementaire. Elle accompagne les agrégatifs dans leur préparation au concours et les agrégés dans les démarches administratives liées à leur carrière.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 318 476** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **54 466** euros et un total **charges** de **116 663** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-62 197** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés

Règles et Méthodes Comptables

de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Titres

Au 30/08/2024 la valeur des titres de l'association s'élève à 406 605.09€ soit une plus value latente de 50 874.43€.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 690					3 690
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 690					3 690
CORPORELLES						
Terrains	330 000					330 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	770 000					770 000
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	174 513					174 513
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 731		562		562	3 731
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 278 243		562		562	1 278 243
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 281 933		562		562	1 281 933

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 690			3 690
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 690			3 690
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	184 886	30 800		215 686
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	101 444	15 984		117 428
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 206	278		3 483
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	289 535	47 062		336 597	
TOTAL		293 225	47 062		340 287

Créances et Dettes

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 654	10 654	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	4 018	4 018		
TOTAL DES CREANCES		14 673	14 673	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 482	5 482		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	354	354		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 408	1 408		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		7 244	7 244		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 018
CCA PRIVILEGE GESTION		394	
CCA MAIF		237	
CCA AEF		3 388	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		4 018

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 430 124		56 694	1 373 430
Résultat de l'exercice	(56 694)	56 694	65 222	(65 222)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 373 430	56 694	121 916	1 308 208

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/08/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 430 124	(56 694)			1 373 430
Excédent ou déficit de l'exercice	(56 694)	56 694		62 197	(62 197)
Situation nette	1 373 430			62 197	1 311 232
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 373 430			62 197	1 311 232



Comptes annuels

— *Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024*

ASS STE DES AGREGES DE L'UNIVERSITE

8 RUE DES FOSSES SAINT-JACQU

75005 PARIS

Bilan Actif

		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 690	3 690		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	330 000		330 000	330 000
	Constructions	770 000	215 686	554 314	585 114
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	178 243	120 911	57 332	73 594
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	1 281 933	340 287	941 647	988 709
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	10 654		10 654	17 568
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	355 731		355 731	365 192	
DISPONIBILITES	6 426		6 426	8 037	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 018		4 018	600
	TOTAL (II)	376 829		376 829	391 397
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 658 763	340 287	1 318 476	1 380 106
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Détail de l'Actif

	01/09/2023 31/08/2024	12 mois	01/09/2022 31/08/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	941 647	71,42	988 709	71,64	(47 062)	-4,76
Concessions brevets et droits similaires						
CONCESS.BREVETS LICENCES	600	0,05	600	0,04		
SITE INTERNET APPLICATION WEB	3 090	0,23	3 090	0,22		
AMORT.CONC.BREVETS LICENCES	(600)	-0,05	(600)	-0,04		
AMORT. SITE INTERNET APPLI WEB	(3 090)	-0,23	(3 090)	-0,22		
Terrains	330 000	25,03	330 000	23,91		
TERRAIN SAINT JACQUES	330 000	25,03	330 000	23,91		
Constructions	554 314	42,04	585 114	42,40	(30 800)	-5,26
BUREAUX SAINT JACQUES	770 000	58,40	770 000	55,79		
AMORT.BATIMENTS	(215 686)	-16,36	(184 886)	-13,40	(30 800)	-16,66
Autres immobilisations corporelles	57 332	4,35	73 594	5,33	(16 262)	-22,10
INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	174 513	13,24	174 513	12,64		
MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	1 535	0,12	1 535	0,11		
MOBILIER	2 196	0,17	2 196	0,16		
AMORT.AG.CONS.DIVERS	(117 428)	-8,91	(101 444)	-7,35	(15 984)	-15,76
AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	(1 287)	-0,10	(1 009)	-0,07	(278)	-27,52
AMORT. MOBILIER	(2 196)	-0,17	(2 196)	-0,16		
TOTAL III - Actif Circulant NET	376 829	28,58	391 397	28,36	(14 568)	-3,72
Autres créances	10 654	0,81	17 568	1,27	(6 914)	-39,35
TVA DEDUCTIBLE PRORATA	615	0,05	30		585	N/S
TVA DEDUCTIBLE 100 %	4 873	0,37			4 873	
CREDIT DE TVA A REPORTER	4 386	0,33	4 066	0,29	320	7,87
REMBOURSEMENT TAXE SUR C.A. DE			12 692	0,92	(12 692)	-100,0
TVA S/FACT.NON PARVENUES	780	0,06	780	0,06		
Valeurs mobilières de placement	355 731	26,98	365 192	26,46	(9 461)	-2,59
ODDO BHF COMPTE TITRES	355 731	26,98	365 192	26,46	(9 461)	-2,59
Disponibilités	6 426	0,49	8 037	0,58	(1 611)	-20,04
BANQUE ODDO	2 185	0,17	733	0,05	1 452	198,28
BANQUE POSTALE N°1	3 259	0,25	5 277	0,38	(2 018)	-38,24
BANQUE POSTALE LIVRET A	198	0,02	193	0,01	6	2,92
CAISSE	50		100	0,01	(50)	-50,46
VIR PYPAL	734	0,06	1 735	0,13	(1 001)	-57,68
Charges constatées d'avance	4 018	0,30	600	0,04	3 418	569,87
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 018	0,30	600	0,04	3 418	569,87
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 318 476	100,00	1 380 106	100,00	(61 630)	-4,47

Bilan Passif

		31/08/2024	31/08/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 373 430	1 430 124
	Résultat de l'exercice	(62 197)	(56 694)
	Total des fonds propres	1 311 232	1 373 430
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	1 311 232	1 373 430	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 482	5 310	
Dettes fiscales et sociales	1 762	1 366	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	7 244	6 676	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 318 476	1 380 106	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(62 197,37)	(56 694,37)	
(1) Dont à moins d'un an	7 244	6 676	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Détail du Passif

	01/09/2023 31/08/2024	12 mois	01/09/2022 31/08/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds associatifs	1 311 232	99,45	1 373 430	99,52	(62 197)	-4,53
Total des fonds propres	1 311 232	99,45	1 373 430	99,52	(62 197)	-4,53
Report à nouveau	1 373 430	104,17	1 430 124	103,62	(56 694)	-3,96
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	1 373 430	104,17	1 430 124	103,62	(56 694)	-3,96
Excédent ou déficit de l'exercice	(62 197)	-4,72	(56 694)	-4,11	(5 503)	-9,71
Total des autres fonds associatifs						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	7 244	0,55	6 676	0,48	568	8,50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 482	0,42	5 310	0,38	172	3,24
Collectif fournisseurs créditeurs	802	0,06	630	0,05	172	27,31
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	4 680	0,35	4 680	0,34		
Dettes fiscales et sociales	1 762	0,13	1 366	0,10	396	28,94
TVA COLLECTEE 2,1%	354	0,03			354	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 356	0,10	1 315	0,10	41	3,14
CHARGES A PAYER - TAXE APPRENTISSAGE	29		29			
CHARGES A PAYER - FORMATION PROF.	23		23			
Total du passif	1 318 476	100,00	1 380 106	100,00	(61 630)	-4,47

Compte de Résultat 1/2

		31/08/2024	31/08/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	16 866	16 184
	Montant net du chiffre d'affaires	16 866	16 184
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	6 025	6 970
	Cotisations	30 192	35 587
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		3 870
	Autres produits		
	Total des produits de fonctionnement	53 083	62 611
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	63 847	66 112
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 754	5 750
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	47 062	47 447
	Dotations aux provisions		
Autres charges			
Total des charges de fonctionnement	116 663	119 309	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(63 580)	(56 698)

Compte de Résultat 2/2

		31/08/2024	31/08/2023
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(63 580)	(56 698)
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 383	4
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 383	4
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		1 383	4
RESULTAT COURANT		(62 197)	(56 694)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		54 466	62 614
TOTAL DES CHARGES		116 663	119 309
EXCEDENT ou DEFICIT		(62 197)	(56 694)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			

Détail du compte de résultat

	01/09/2023 31/08/2024	12 mois	01/09/2022 31/08/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	53 083	100,00	62 611	100,00	(9 528)	-15,22
Prestations de services	16 866	31,77	16 184	25,85	682	4,22
70600000 ABONNEMENTS	16 866	31,77	16 175	25,83	691	4,27
70642000 LOCATION SALLE ET PUBLICITE			8	0,01	(8)	-100,00
Dons	6 025	11,35	6 970	11,13	(945)	-13,56
75400000 DONS	6 025	11,35	6 970	11,13	(945)	-13,56
Cotisations	30 192	56,88	35 587	56,84	(5 395)	-15,16
75610000 COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	30 192	56,88	35 587	56,84	(5 395)	-15,16
Autres produits de gestion courante						
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE						
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges			3 870	6,18	(3 870)	-100,00
79100000 TRANSF.CHARGES / EXPLOITATION			3 870	6,18	(3 870)	-100,00
Total des charges d'exploitation	116 663	219,78	119 309	190,56	(2 645)	-2,22
Autres achats et charges externes	63 847	120,28	66 112	105,59	(2 264)	-3,42
60410000 PRESTATIONS INTERNET	200	0,38	268	0,43	(68)	-25,34
60420000 PRESTATIONS NEOVOTE	5 694	10,73			5 694	
60610000 EDF	1 460	2,75	1 986	3,17	(526)	-26,48
60630000 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUI	391	0,74	245	0,39	146	59,34
60640000 ACHATS FOURNIT.A DMINISTRATIVES	85	0,16	156	0,25	(71)	-45,52
61320000 LOCATION COPIEUR RICOH	4 061	7,65	4 447	7,10	(385)	-8,67
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE	7 632	14,38	6 559	10,48	1 073	16,37
61410000 CHARGES COPRO.RA VALEMENT FACADE			4 462	7,13	(4 462)	-100,00
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			3 225	5,15	(3 225)	-100,00
61521000 MAINTENANCE EXTINCTEUR	81	0,15	81	0,13		
61600000 ASSURANCE MAIF	696	1,31	604	0,96	92	15,30
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	4 219	7,95	3 419	5,46	800	23,39
62221000 COMMISSIONS PAYPAL	1 035	1,95	1 136	1,82	(101)	-8,92
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	6 508	12,26	6 200	9,90	308	4,97
62261200 HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPT	3 900	7,35	3 900	6,23		
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			50	0,08	(50)	-100,00
62300000 RELATIONS PUBLIQUES	313	0,59			313	
62311100 PICTURE PERFECT	10 655	20,07	13 638	21,78	(2 983)	-21,87
62312000 GRAPHISME BULLETIN ET WEB RIBA	6 365	11,99	4 500	7,19	1 865	41,44
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE			200	0,32	(200)	-100,00
62561000 MISSIONS ADHERENTS	866	1,63	607	0,97	259	42,72
62570000 RECEPTION "REPAS COMITE ET AG"			316	0,50	(316)	-100,00
62620000 ORANGE	792	1,49	840	1,34	(48)	-5,75
62640000 FRAIS POSTAUX	6 131	11,55	6 890	11,01	(759)	-11,01
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	2 762	5,20	2 382	3,80	380	15,94
Impôts, taxes, versements assimilés	5 754	10,84	5 750	9,18	4	0,08
63512000 TAXES FONCIERES	3 178	5,99	2 509	4,01	669	26,68
63520000 IMPOTS TAXES SUR LE C.A. NON R	2 576	4,85	3 241	5,18	(665)	-20,52
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	47 062	88,66	47 447	75,78	(385)	-0,81
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	47 062	88,66	47 447	75,78	(385)	-0,81
Autres charges						-100,00
65800000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE						-100,00
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(63 580)	-119,7	(56 698)	-90,56	(6 882)	-12,14

Détail du compte de résultat

	01/09/2023 31/08/2024	12 mois	01/09/2022 31/08/2023	12 mois	Variations	%
RESULTAT FINANCIER	1 383	2,61	4	0,01	1 379	N/S
Intérêts et produits financiers	1 383	2,61	4	0,01	1 379	N/S
76810000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 383	2,61	4	0,01	1 379	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(62 197)	-117,1	(56 694)	-90,55	(5 503)	-9,71
Résultat exceptionnel						
TOTAL DES PRODUITS	54 466	102,61	62 614	100,01	(8 148)	-13,01
TOTAL DES CHARGES	116 663	219,78	119 309	190,56	(2 645)	-2,22
Excédent ou déficit de l'exercice	(62 197)	-117,1	(56 694)	-90,55	(5 503)	-9,71
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

Règles et Méthodes Comptables

Fondée en 1914 pour défendre les agrégés et veiller à l'ouverture sociale du concours, la Société des agrégés promeut un enseignement équitable, exigeant et républicain.

Elle porte un regard attentif sur l'actualité législative et réglementaire. Elle accompagne les agrégatifs dans leur préparation au concours et les agrégés dans les démarches administratives liées à leur carrière.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 318 476** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **54 466** euros et un total **charges** de **116 663** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-62 197** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés

Règles et Méthodes Comptables

de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Titres

Au 30/08/2024 la valeur des titres de l'association s'élève à 406 605.09€ soit une plus value latente de 50 874.43€.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 690					3 690
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 690					3 690
CORPORELLES						
Terrains	330 000					330 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	770 000					770 000
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	174 513					174 513
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 731		562		562	3 731
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 278 243		562		562	1 278 243
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 281 933		562		562	1 281 933

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 690			3 690
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 690			3 690
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	184 886	30 800		215 686
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	101 444	15 984		117 428
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 206	278		3 483
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	289 535	47 062		336 597	
TOTAL	293 225	47 062		340 287	

Créances et Dettes

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 654	10 654	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	4 018	4 018		
TOTAL DES CREANCES		14 673	14 673	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 482	5 482		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	354	354		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 408	1 408		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		7 244	7 244		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 018
CCA PRIVILEGE GESTION		394	
CCA MAIF		237	
CCA AEF		3 388	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		4 018

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 430 124		56 694	1 373 430
Résultat de l'exercice	(56 694)	56 694	65 222	(65 222)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 373 430	56 694	121 916	1 308 208

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/08/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 430 124	(56 694)			1 373 430
Excédent ou déficit de l'exercice	(56 694)	56 694		62 197	(62 197)
Situation nette	1 373 430			62 197	1 311 232
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 373 430			62 197	1 311 232